

20 février 2007

07.117

Interpellation Jean-Claude Baudoin**Une question de crédibilité...**

Il y a peu, la presse quotidienne neuchâteloise a consacré une pleine page aux visions de M. le conseiller d'Etat Fernand Cuche. De long en large, le chef du Département de la gestion du territoire (DGT) a étalé ses doutes, ses convictions avant de prendre quelques libertés avec la réalité. La crédibilité de l'Etat en a pris un sale coup parce que plusieurs affirmations n'étaient pas exactes.

Les autres membres du gouvernement étaient-ils au courant de ce coup médiatique?

Qu'importe, nous voulons aujourd'hui informer le Grand Conseil et l'opinion publique. En plusieurs points.

Le chef du DGT confirme qu'il n'a pas le premier franc pour concrétiser un concept alternatif au Tunnel de Serrières. Rien que de plus banal! Le tunnel, avec des francs d'aujourd'hui arrondis vers le haut coûte, 17 millions de francs au canton et pèse au total 140 millions de francs. Le concept alternatif coûterait au bas mot 240 millions de francs et la part fédérale n'est absolument pas définie, ni garantie bien sûr...

Le concept alternatif, c'est-à-dire la somme de toutes les études engagées par le chef du DGT, qui n'en finissent pas de ne pas finir et qui coûtent aux contribuables, c'est en résumé ceci:

- valorisation et doublement de la ligne du Littorail;
- valorisation de la ligne des CFF;
- augmentation de la cadence des transports publics;
- augmentation du parc de matériel roulant;
- augmentation de la protection des habitants contre le bruit.

N'importe quel concept alternatif qui consisterait à promouvoir les transports publics et décourager les automobilistes coûte très cher, provoque un déficit d'exploitation et risque d'amener les contribuables jusqu'à la caisse. Plus l'offre publique est riche, plus le trou financier est large!

A propos des études engagées pour éviter de percer sous Serrières, dans quel compte de l'Etat figure la facture? Ou les factures? Existe-t-il des provisions à dessein? Si oui, merci par avance de bien vouloir nous indiquer la référence budgétaire ou comptable.

Le chef du DGT imagine que, peut-être, l'argent de la route pourrait servir d'autres maîtres. Il espère encore que les vases pourraient devenir communicants! On croit rêver. Depuis toujours, en tous les cas depuis plus de deux ans, le chef du DGT sait que l'argent des automobilistes ne peut servir d'autres idéologies. Il n'y a aucune base légale pour cela. Dans l'économie privée, envisager ou engager un tel procédé ressemblerait ni plus ni moins à un détournement de fonds. Celui qui s'y risquerait aurait maille à partir avec la justice. Et dans l'économie publique?

L'argent à investir pour achever l'A5 est à disposition. La part fédérale, quelque 123 millions de francs, est garantie depuis longtemps.

La part cantonale est aussi dans la caisse de l'Etat! Les sous y tombent régulièrement. Dans quelle caisse? On l'ignore, mais le Conseil d'Etat pourra nous répondre, à tout le moins nous dire que les sous de la route ne finissent pas, ces temps-ci, dans le compte routier! En 2005 et en 2006, avec le cumul, 35 millions de francs au moins de l'argent payé par les automobilistes neuchâtelois lorsqu'ils roulent et consomment de l'essence sont revenus de Berne, au titre de la part cantonale réservée à la République. Où sont-ils? Dans la caisse générale de l'Etat? Comptent-ils dans l'excédent de recettes annoncé par le gouvernement? Ce serait le comble. Ce qui est sûr, c'est que les automobilistes neuchâtelois ont d'ores et déjà payé largement la part que devrait mettre le canton au percement du Tunnel de Serrières!

Nous remercions par avance le Conseil d'Etat de ses réponses.

L'urgence est demandée.